

Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
27 JANVIER 2015 17h
CEREMONIE OFFICIELLE

Sous le Haut-Patronage du Président de la République
Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah
70e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DU CAMP D'AUSCHWITZ

CONTRE LA BARBARIE,
AUSCHWITZ EST UN REPERE POUR TOUTE L'HUMANITE

« *Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons.* » Cette citation de Paul Éluard résonne, plus que jamais, comme un appel à la vigilance, pour que les voix des victimes de la Shoah ne s'éteignent jamais.

Car ce génocide, exceptionnel dans l'histoire de l'humanité, nous a appris l'horreur moderne, et nous permet de comprendre comment elle advint et de prévenir ainsi son retour. À condition de garder la mémoire vive des clés de compréhension qu'elle nous offre comme repères pour aujourd'hui.

La journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah et le 70^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz qui s'est tenue aujourd'hui au Site-mémorial du Camp des Milles a été une occasion forte de rappeler que la mémoire, celle de la Shoah en particulier, est essentielle pour comprendre le présent et le potentiel monstrueux des extrémismes et des racismes.

L'histoire de la Shoah nous montre en effet que **les racismes, l'antisémitisme et les intolérances religieuses ont un pouvoir de contamination et un potentiel explosif exceptionnels lorsque le terreau leur est favorable, justifiant une vigilance et une fermeté elles-mêmes exceptionnelles, dès le commencement des engrenages.**

Mais cette histoire montre aussi que chacun peut réagir à sa manière et à sa place aux haines et aux intolérances qui ont, et qui peuvent encore, mener au pire. Cette résistance est d'autant plus importante que la passivité d'une majorité est la condition nécessaire pour qu'une minorité extrémiste l'emporte.

Le 11 janvier, marqua à ce titre, un sursaut démocratique ô combien impressionnant, l'affirmation paisible de la force d'un peuple déterminé à affirmer et défendre ses valeurs.

Mais ne nous trompons pas : nous faisons face à des tendances lourdes et le combat n'en est qu'à ses débuts. Il faudra vaincre les fanatismes en apprenant à vivre avec ce risque, sans la peur qui ferait sa victoire, mais aussi en traitant les causes profondes, en luttant contre les engrenages racistes, antisémites et xénophobes que cette situation nourrit, et avant tout en essayant de bien les comprendre.

Lors de cette cérémonie Denise Toros Marter, déportée à 16 ans à Auschwitz puis un jeune élu du Conseil Régional des Jeunes, Cyprien Fonvielle représentant la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, Serge Coen représentant le Crif Marseille Provence, le Général Alain Chopin représentant Marseille Provence Métropole, Maryse Joissains Masini, Maire d'Aix en Provence et Présidente de la Communauté du Pays d'Aix, André Guide représentant le Conseil Général, Gaëlle Lenfant, représentant le Conseil Régional puis Michel Cadot, Préfet de Région, ont pris successivement la parole. Ces interventions ont succédé à l'émouvante lecture des noms des enfants et adolescents déportés du Camp des Milles vers Auschwitz par des enfants écoles des Milles, en présence d'élèves du Lycée Militaire et du lycée Cézanne d'Aix-en-Provence ainsi que du collège Louis Armand de Marseille et des jeunes élus du Conseil Régional des Jeunes.

Cette commémoration a été suivie, d'un après-midi pédagogique proposé aux scolaires présents au le Site-mémorial : avec la projection du film « *Auschwitz, voyage au bout de l'enfer* », de témoignages de Mme Denise Toros Marter, déportée à 16 ans, Sydney Chouraqui (engagé volontaire dans les Forces Françaises Libres), Louis Monguilan (résistant déporté à Mauthausen) et Robert Mizrahi, enfant sauvé par l'OSE (Oeuvre de Secours aux Enfants) et ancien Président du Comité Français pour Yad Vashem.

Contact Presse :

DINESH TEELUCK
dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

www.campdesmilles.org

À PROPOS DU CAMP DES MILLES :

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m² de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le Volet historique présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le Volet mémoriel permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le Volet réflexif présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les « 11400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Autre exposition à découvrir : « Sauver les enfants : 1938-1945 », réalisée en partenariat avec l'Oeuvre de Secours aux Enfants (OSE). Entrée libre.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. Le parcours de visite se termine par le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par les déportés, et dans lequel se trouve un Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation. Accès libre.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, le Groupe Alteor et la Fondation EDF.